



Réunion de présentation Etude 1 « Connaissances » - actions 1.1 et 1.2 du PAPI d'intention 2019-2022

Réunion en visio-conférence

Compte-rendu proposé par Véronica LEON

17 novembre 2020

Présents

Jean-Jacques MARTINEZ, Président du SMIVAL

Benoit BOUCHETAL, Agence de l'eau Adour Garonne

Thomas BREINIG, Directeur du SMIVAL

Véronica LEON, Chargée de prévention des inondations au SMIVAL

Cédric PERRIN, ISL

Nicolas GODET, ISL

Thomas ADELIN, TAConseil

Elisabeth ALBERO, Maire de Sainte Suzanne

Olivier CARTE, Maire de Beaumont sur Lèze

Charles PEYRAT, Conseil départemental de l'Ariège

Sylvette CONDIS, Maire de Saint Sulpice sur Lèze

Jean-Claude GIRAUD, Vice-président du SMIVAL, Maire adjoint de Lagardelle sur Lèze

Nathalie THOMAS, Conseil départemental de Haute-Garonne

Pierre VIEL, Maire de Montaut, Vice-président du SMIVAL et Vice-président de la Communauté de communes du Volvestre

Véronica LEON rappelle l'objectif de la réunion : **présenter l'étude 1** du PAPI d'intention 2019-2022 du bassin de la Lèze, qui porte sur les « **connaissances** » (**actions 1.1 et 1.2** du PAPI d'intention).

Elle présente ensuite l'objectif principal du PAPI d'intention 2019-2022 : **construire une stratégie partagée à l'échelle de la vallée pour mieux vivre avec le risque inondation**, par : la maîtrise de l'urbanisation, l'adaptation des enjeux existants, la sensibilisation des populations et l'amélioration de la gestion de crise.

Le PAPI d'intention porte sur **7 axes de travail** :

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
- Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations,
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise,
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme,
- Axe 5 : Actions de la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Axes 6 et 7 : Gestion des écoulements et gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Un schéma représentatif du déroulement du PAPI d'intention est présenté afin d'expliquer de façon synthétique l'avancement du programme. Le **marché 1** du PAPI d'intention a été attribué au bureau d'études **ISL Ingénierie en février 2020** et il concerne la réalisation des **actions des axes 1, 6 et 7**.

Elle explique les objectifs des **actions 1.1 et 1.2** qui visent à **améliorer la connaissance sur les aléas et les enjeux et la conscience du risque** dans la vallée de la Lèze.

Enfin, elle rappelle que les **échanges qui auront lieu aujourd'hui permettront d'enrichir les études** en vue du **COTECH n°1** prévu en décembre 2020. Les résultats présentés lors du COTECH n°1 seront pour soumis à validation lors du **COPIL n°1** (à venir prochainement).

Action 1.1 Synthèse des études d'aléas et d'enjeux

Cédric PERRIN présente les principaux enseignements de l'état des aléas et des enjeux (action 1.1).

De nombreuses **données sont disponibles sur les aléas** dans la vallée de la Lèze, mais les données ne sont pas homogènes. ISL propose d'activer les modèles existants pour **disposer d'un scénario homogène sur l'ensemble de la vallée**. L'hydrologie s'appuie sur les hauteurs et débits historiquement mesurés, les diverses estimations historiques (SOGREAH 1996, INGEROP 2001, CACG 2012, ISL 2018) et les données SHYREG qui font désormais référence. Une hydrologie de base a ainsi pu être définie pour l'ensemble du bassin versant.

Les **données disponibles sur les enjeux** sont nombreuses et ont été synthétisées : études PPRI, études antérieures... mais les données disponibles ne sont pas au format du cahier des **charges PAPI 3** et il convient de **structurer les données** pour répondre à ces exigences. La majorité des enjeux sont connus mais pas cartographiés.

Les investigations portées sur les **affluents** montrent que les retours d'expérience de la crue de 2007 font référence sur la plupart des affluents, en particulier l'amont du bassin versant. Des schémas directeurs d'assainissement pluvial viennent compléter ces relevés de terrain. Les points noirs semblent identifiés. Une forte interaction est relevée entre le ruissellement et les réseaux pluviaux. Plusieurs affluents nécessiteraient un approfondissement des connaissances, notamment de caractériser les fréquences et zones des inondations.

La connaissance sur les inondations est importante, tant sur les aléas que sur les enjeux inondables. On dispose donc d'un solide socle de connaissances, y compris sur les affluents, même si des précisions doivent être apportées sur le Roziès et le ruisseau de la Grange.

Echanges

La DDT de l'Ariège a fait part d'observations. Elle invite à profiter de **l'action 1.4** pour pointer les nombreux **ouvrages urbains sous-dimensionnés**. Elle a souligné l'intérêt de mener la **révision des PPR en Haute-Garonne**, tel qu'elle a été faite en Ariège, afin de prendre en compte les crues de coteaux de 2007 et la modélisation 2D de la partie aval. Elle invite à poser la **réflexion** entre agir sur **l'ensemble de la vallée** ou **ponctuellement sur la Lèze ou certains affluents**.

Parmi les priorités d'actions, ISL considère prioritaires le **Roziès** et la **Grange**. Sur l'actualisation des PPRI de la Haute-Garonne. Pour la prise en compte de l'Ousse et du Haumont, les interactions avec l'Ayguière semblent conséquentes et nécessitent donc une analyse.

Pour le Roziès, les approches ne sont pas contradictoires. Il conviendra de caractériser la fréquence du risque pour savoir s'il est nécessaire d'intervenir ou pas.

Jean-Jacques MARTINEZ se dit d'accord pour qu'on revoie les PPRI en Haute-Garonne car les évolutions démographiques ont fait évoluer un certain nombre de données. Il insiste sur **l'aménagement du territoire et l'urbanisme**. Sur les affluents, les enjeux sont potentiellement significatifs comme au bord du Régou et du Saint Jean à Saint Sulpice sur Lèze ou au bord de l'Ayguière à Labarthe.

Il souligne que les études coûtent cher et les populations pensent que c'est excessif. Il indique que c'était également sa perception avant d'être élu à la présidence. Il convient donc de **communiquer** pour expliquer la **nécessité** et les **enseignements** de ces **études**.

Les ruisseaux du Monesple et de l'Argentat ne figurent pas sur les cartes.

En conclusion, sur la base des informations disponibles, sur la base de calculs relativement simples, il sera possible de proposer un **programme d'actions** comprenant des **travaux directement programmables** pour les **cas les plus simples**, et des **études complémentaires** suivies de travaux pour les **situations les plus complexes**. Les ouvrages notamment les remblais routiers seront étudiés dans l'action 1.4.

Les seules **études complémentaires** absolument nécessaires à ce stade sont sur les ruisseaux de la **Grange et du Barrique**.

Action 1.2

Cédric PERRIN présente l'ensemble des données disponibles, en particulier les bases de données de l'IGN, ICPE, IREP, ERU, BDTopo, OpenData.gouv.fr...

Le recueil de ces données a permis de dresser des cartes pour chaque typologie d'enjeux et des cartes de synthèse des vulnérabilités.

Le nivellement de certaines laisses de crues va être réalisé et pourra aboutir à l'ajout de certains macarons de crue. Certains niveaux planchers pourront également être levés à cette occasion.

La base de données qui sera élaborée sera valorisée lors des actions de l'axe 6.

Dans l'action 1.3, un état des merlons va être réalisé.

Dans l'action 1.4 un état des ouvrages va être réalisé.

L'action 6.1 permettra de définir les travaux à réaliser parmi les casiers, les digues et en fonction des conclusions des actions 1.3 et 1.4, en association avec les missions de SOLAGRO et ESPELIA.

Thomas BREINIG rappelle les **échéances réglementaires** au 31/12/2021 sur les **systèmes d'endiguement**.

La DDT de l'Ariège fait part d'observations sur les données des **dossiers de reconnaissance de catastrophe naturelle et les laisses de crues**.

Cédric PERRIN souligne que les PPRI ne sont pas comparables entre Ariège et Haute-Garonne et que les enjeux sont ceux en zones inondables, mais pas inondables (les habitations surélevées).

Thomas ADELIN souligne que l'axe 1 vise l'amélioration des connaissances. Il souligne que l'enchaînement des actions 1.1 à 1.4 va aboutir à un programme des travaux jugés nécessaires. Les études 1.1 et 1.2 visent à faire un point des connaissances et seront mises à disposition du public (la communication vers le public est essentielle). Les nouvelles modélisations permettront de préciser l'état des connaissances. Il rappelle **l'importance du lien avec l'axe 5 des diagnostics individuels** et indique que celui-ci sera assuré (coordination du travail entre ISL et MAYANE); ainsi les informations des diagnostics individuels permettront d'alimenter l'état des connaissances.

Cédric PERRIN confirme que les levés topographiques sont priorisés sur les enjeux les plus vulnérables.

Thomas ADELIN rappelle la **demande de la DDT** d'envisager **l'adaptation individuelle des habitations**, car ce sont autant de logements qui n'auront plus besoin des aménagements collectifs.

Thomas BREINIG explique que les **aménagements individuels** sont souvent **complémentaires des aménagements collectifs**, comme l'explicitait le Professeur Bart SCHULTZ dans son expertise sur la Lèze.

Jean-Jacques MARTINEZ souligne que dans la vraie vie, la **mise en place des batardeaux** n'est **pas toujours évidente** et le retour d'expérience dans la vallée montre que la vitesse d'arrivée des crues limite leur efficacité. Ils ne constituent pas une garantie à 100%. Certains habitants n'ont pas attendu la puissance publique pour s'équiper.

Thomas ADELIN invite ISL à prévoir un **taux d'efficacité des batardeaux réaliste**.

Quelques compléments à apporter au rapport.

Sur l'étude 1.3, ISL a pris de l'avance, mais il convient de faire un point précis sur les autres ouvrages (ponts, remblais routiers...), en parallèle du travail de l'axe 6 sur l'hydrologie. La modélisation va ainsi montrer les hauteurs et vitesses des crues sur l'ensemble de la vallée.

L'action 6 permettra de faire le point sur les stratégies, en mobilisant les ingénieurs génie civilistes.

Olivier CARTE interroge sur les travaux prévus sur les affluents de Beaumont sur Lèze, notamment le Hernet.

Cédric PERRIN rappelle que les actions 6.1 et 6.2 concernent la Lèze. Pour les affluents, **l'action 1.4** permettra de **proposer un gabarit d'ouvrage** qui permette d'évacuer une **crue décennale à centennale**. Les propositions se feront donc d'ici avril 2021.

Thomas ADELIN confirme que le Hernet est bien identifié avec un passage envisagé sous la RD4. Le cahier des charges PAPI 3 précise les modalités de financement.

Jean-Jacques MARTINEZ réagit aux analyses coût-bénéfice. Chaque vie humaine lui apparaît aussi importante que 10 vies humaines. Il déplore la tutelle indirecte de l'État sur les collectivités. Il explique que **les populations de la vallée ne sont pas les plus favorisées**. C'est pour cela que les élus ont soutenu le passage de 40% à 80% des taux de subvention sur les batardeaux. Il continuera, avec les élus de la vallée, à soutenir les sinistrés.

Thomas BREINIG indique les **perspectives** de ces deux actions. Les **études** réalisées par ISL pour les **actions 1.1 et 1.2** seront présentées pour validation lors du **COTECH n°1** du 9/12/2020. Ensuite, la **validation de l'avancement** du programme sera l'objet du **COFIL n°1** le 20/01/2021 notamment par le suivi des indicateurs de chaque action.

Jean-Jacques MARTINEZ remercie les participants à cette visio-conférence en saluant la possibilité d'échanger à distance et invite chacun à faire part de ses questions pour éclaircir tout point nécessaire.